



LE NATIONAL CONNEMARA ET CONNEMARA PART-BRED

I. PRESENTATION.....	2
1. Objet	2
2. Catégories	2
3. Date et lieu	3
4. Jury	3
5. Primes	3
II. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	4
1. Engagement	4
a. Modalités et tarif.....	4
b. Clôture	4
c. Annulation d'engagement.....	4
2. Conditions d'admission du poney : appartenance au Stud-book ou Registre français de la race	4
3. Conditions sanitaires.....	5
a. Protocole sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19.....	5
b. Identification et propriété des équidés	5
c. Vaccinations et santé des équidés.....	5
d. Contrôles des équidés	7
e. Vétérinaire sanitaire.....	7
4. Conditions de présentation	8
a. Pour le présentateur et/ou cavalier.....	8
b. Pour le poney	8
5. Bien-être animal et éthique sportive	9
a. Bien-être animal.....	9
b. Ethique sportive	9
6. Disqualification.....	10
7. Responsabilité et assurances.....	10
III. FICHES EPREUVES.....	12
1. Championnat Suprême.....	13
a. Championnat Juniors	14
b. Championnat Séniors	16
2. Championnat Foals	18
3. Championnat des 3 ans montés et Championnat des 3 ans montés Section E	20
4. Championnat des 2 ans Sport et Championnat des 2 ans Sport Section E	22
5. Championnat Hongres	24
6. Currachmore Cashel Trophy (Connemara)	25
7. Prix de Lignée Connemara	26
8. Ridden Class (Connemara).....	27
9. Epreuve Jeunes Présentateurs	29



I. PRESENTATION

1. Objet

Le National Connemara (CO) et Connemara Part-Bred (COPB), appelé « le National », est un événement organisé par l'Association Française du Poney Connemara (AFPC).

Il a notamment pour objet de :

- promouvoir la race du Poney Connemara (CO) et du Poney Connemara Part-Bred (COPB).
- caractériser et valoriser les poneys dans un but de sélection
- fédérer les acteurs de la filière Connemara et Connemara Part-Bred en France

2. Catégories

Cet événement concerne les poneys Connemara et les poneys Connemara Part-Bred.

Ils concourent dans des épreuves dédiées à leur race d'appartenance.

Catégories \ Parcours dédiés	Poneys Connemara (CO)	Poneys Connemara Part-Bred (COPB)
Championnat Suprême (Championnat Junior + Championnat Sénior)	●	●
Championnat Foals	●	●
Championnat des 3 ans montés	●	●
Championnat des 3 ans montés Section E	●	●
Championnat des 2 ans Sport	●	●
Championnat des 2 ans Sport Section E	●	●
Championnat Hongres	●	●
Currachmore Cashel Trophy	●	✘
Prix de Lignée	●	✘
Ridden Class	●	✘

Le National comporte aussi une épreuve Jeunes Présentateurs.

Le National peut être agrémenté de :

- réunions d'informations (point associatif)
- ateliers de formation (présentation du poney en concours d'élevage)
- épreuves diverses régis par leurs propres règlements (classification, CSO...)



Le programme complet du National est diffusé numériquement sur le site internet et la page Facebook de l'AFPC et sur place en version papier.

3. Date et lieu

Le National a lieu au Haras National de Pompadour (19230 Arnac-Pompadour).

Il se déroule sur trois jours, le dernier vendredi du mois d'août et le week-end qui suit. Les dates exactes sont publiées sur le site internet et sur la page Facebook de l'AFPC.

4. Jury

Le jury des épreuves du National est constitué au minimum de deux juges Connemara, français ou étrangers. Les poneys sont jugés dans l'esprit d'un show irlandais (sauf Championnats des 2 ans Sport et Championnats des 3 ans montés).

5. Primes

Tout ou partie des femelles participant aux épreuves listées ci-dessous recevront une prime d'encouragement distribuée par l'AFPC en partenariat avec la SHF.

Parmi elles, les ponettes classifiées classe 1 ou classe 2 bénéficieront d'une surprime.

Liste des épreuves :

CO – 2 ans Sport Femelles

CO – 3 ans montés Femelles

CO – Femelles suitées 3 à 10 ans

CO – Femelles suitées 11 ans et +

COPB – 2 ans Sport Femelles

COPB – 3 ans montés Femelles

COPB – Femelles suitées 3 à 10 ans

COPB – Femelles suitées 11 ans et +



II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont présentées ici les conditions générales de participation au National.

À chaque épreuve, peuvent aussi s'appliquer des conditions particulières d'admission (race, sexe, âge etc.) ou de présentation, pour le poney, l'engageur ou le présentateur. Elles sont détaillées dans les fiches épreuves et doivent être respectées.

1. Engagement

a. Modalités et tarif

Les engagements s'effectuent via le site www.shf.eu. Ils sont ouverts à tous, adhérent ou non à l'AFPC. Le tarif pour engager un poney à une épreuve du National est de 40 € (quarante euros). Une remise de 20% est accordée lorsque le propriétaire du poney engagé est adhérent à l'AFPC.

b. Clôture

La clôture des engagements a lieu entre 10 et 20 jours calendaires avant le début du National. La date exacte est communiquée sur le site internet et/ou sur la page Facebook de l'AFPC. Au-delà de la date butoir, les engagements sont refusés.

c. Annulation d'engagement

Avant la date de clôture des engagements, une annulation donne lieu à remboursement.

Passée la date de clôture des engagements, l'annulation peut donner lieu à remboursement sous réserve :

- de l'envoi, par mail, à l'AFPC, d'une demande écrite présentant un certificat vétérinaire motivé datant de moins d'une semaine.
- et de l'acceptation de la demande par le Conseil d'Administration de l'AFPC.

2. Conditions d'admission du poney : appartenance au Stud-book ou Registre français de la race

• Principe

Le National est ouvert exclusivement aux poneys inscrits au Stud-book français du Poney Connemara ou au registre français du Poney Connemara Part-Bred.

• Dérogation

Une dérogation est possible pour les poneys en cours d'inscription au Stud-Book français du Poney Connemara ou au registre français du Poney Connemara Part-Bred, sous réserve de la présentation d'un justificatif.



3. Conditions sanitaires

a. Protocole sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19

Tout protocole sanitaire de la Société Hippique Française sur les concours d'élevage en vigueur à la date de l'évènement devra être respecté :

<https://www.shf.eu/fr/actualites/divers/application-pass-sanitaire-sur-les-concours-shf,956.html>

Le respect des gestes barrières et les règles de distanciation sont encouragés sur l'ensemble du site.

b. Identification et propriété des équidés

Les équidés doivent être identifiés conformément à la réglementation en vigueur.

Ils doivent en particulier être munis d'un transpondeur électronique, être accompagnés de leur document d'identification et être enregistrés au SIRE.

La mise à jour de la carte d'immatriculation des équidés participants par le dernier propriétaire auprès de l'IFCE est souhaitée, tout comme la déclaration de propriété sur le profil SHF du propriétaire ou de l'un des copropriétaires de l'équidé.

c. Vaccinations et santé des équidés

• Vaccinations

Les équidés doivent être **vaccinés contre la grippe équine ET contre la rhinopneumonie**.

Les foals non sevrés présentés sous la mère ne sont pas soumis à l'obligation vaccinale.

→ Vaccination contre la grippe

La primo-vaccination et les injections de rappel sont effectuées conformément aux prescriptions des Autorisations de Mise sur le Marché des vaccins.

<i>Protocole de vaccination contre la grippe équine</i>	Pour les protocoles <u>avant</u> le 1er janvier 2013	Pour les protocoles <u>depuis</u> le 1er janvier 2013
Primo-vaccination	1er vaccin : jour J 2ème vaccin : environ 1 mois après <i>Exactement entre 21 et 92 jours après le 1er vaccin</i>	
Rappels	Tous les ans, 1 an maximum après le dernier vaccin	Premier rappel : Entre 5 mois minimum et 6 mois maximum après le 2ème vaccin de la primo-vaccination Rappels suivants : Tous les ans, 1 an maximum après le dernier vaccin



→ Vaccination contre la rhinopneumonie

<i>Protocole de vaccination contre la rhinopneumonie</i>	Pour les protocoles <u>depuis</u> le 1 ^{er} janvier 2022
Primo-vaccination*	1^{ère} injection : jour J 2^{ème} injection : environ 1 mois après <i>Exactement entre 21 et 60 jours après le 1^{er} vaccin</i>
Rappels	Premier rappel : Entre 4 mois minimum et 6 mois maximum après la 2 ^{ème} injection de la primo-vaccination
	Injections de rappel suivants : Dans un délai de 6 mois de préférence et en tout état de cause ne pouvant excéder 12 mois.

**minimum requis pour pouvoir participer aux épreuves, avec la dernière injection faite au minimum 7 jours avant le 1^{er} jour de compétition.*

Pour les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2022 : ils sont considérés comme « vaccinés contre la rhinopneumonie » dès lors qu'ils ont eu une primovaccination avec 2 injections entre 21 et 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle. En cas d'interruption ou oubli de rappel, ils doivent être à nouveau vaccinés et suivre le nouveau protocole ci-dessus.

→ **Des vaccinations supplémentaires** peuvent être imposées par l'organisateur, par son autorité de tutelle ou par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) si la situation sanitaire le nécessite.

- **Santé des équidés**

Les équidés doivent provenir d'un lieu de détention qui n'est pas situé dans une zone soumise à une restriction de mouvement pour cause de danger sanitaire de première catégorie.

Les équidés présentés doivent être en bonne santé, en particulier ne pas présenter de signes cliniques compatibles avec la présence d'une maladie contagieuse.



d. Contrôles des équidés

- **A l'arrivée sur les lieux de l'évènement**

Lors de leur arrivée sur le lieu de l'évènement, les engageurs se rendent à l'accueil pour présenter les documents d'accompagnement des équidés.

Les personnes habilitées par l'AFPC procèdent :

- **au contrôle sanitaire** : la preuve des injections de vaccin est apportée par mention de la vaccination certifiée par le vétérinaire sur le document d'identification de l'équidé.
- **au contrôle administratif** : le détenteur présente tous les justificatifs complémentaires nécessaires à la vérification du respect des conditions de participation de l'équidé.
- **à la distribution du numéro de dossard** contre remise du document d'accompagnement du poney. Le livret sera rendu au moment du retour du numéro de dossard, lors du départ du poney du site.

- **Pendant toute la durée de l'évènement**

Le document d'identification de l'équidé et toutes les pièces permettant de vérifier le respect des conditions de participation doivent être tenus à la disposition de l'AFPC par les détenteurs d'équidés.

Le **contrôle d'identification** des équidés est réalisé à l'entrée du paddock et ou lors des ateliers de toisage, de manière systématique ou aléatoire. Une personne habilitée par l'AFPC procède à la lecture de la puce électronique de l'équidé et à la vérification de sa conformité.

Les détenteurs d'équidés apportent toute l'aide nécessaire à la contention afin que le contrôle d'identification des équidés se déroule dans les meilleures conditions de sécurité des personnes et de bien-être des équidés.

L'organisation se réserve le droit, pendant toute la durée de l'évènement :

- d'effectuer des contrôles d'identification aléatoires pour les poneys/chevaux circulant dans l'enceinte de la manifestation.
- d'interdire l'accès au terrain à un animal jugé non sain ou dangereux (pour lui-même, ses congénères et/ou toute personne), de lui imposer de quitter le site ou encore de le placer en quarantaine.
- de convoquer un poney à une visite vétérinaire obligatoire. La non-présentation d'un poney à cette visite entraînera, de fait, sa disqualification.

e. Vétérinaire sanitaire

Un vétérinaire sanitaire est désigné par l'AFPC. Ses coordonnées sont renseignées sur le calendrier publié par la SHF et sont disponibles au bureau de l'AFPC sur place.



4. Conditions de présentation

a. Pour le présentateur et/ou cavalier

S'il est mineur au jour de l'épreuve, le présentateur/cavalier doit être accompagné d'un majeur responsable.

Protection :

Le port d'une bombe respectant les normes en vigueur est obligatoire pour toute personne à poney/cheval dans toute l'enceinte de la manifestation. La jugulaire doit être attachée et ajustée.

Toute autre protection améliorant la sécurité du pratiquant et adaptée à la compétition est autorisée sous la responsabilité du présentateur/cavalier.

Tenue :

- la tenue du présentateur doit être adaptée, propre, correcte et sans signe distinctif d'élevage.
- pour les épreuves montées, le cavalier est en tenue de concours.

Aides artificielles (sous réserve d'une utilisation raisonnable):

En principe, la cravache ou chambrière est autorisée pour appuyer les poneys dans leur démarche et les éperons mesurant moins de 2 cm sont autorisés pour les épreuves montées.

Les aides artificielles sont interdites pour les Ridden Class.

b. Pour le poney

Les poneys doivent être toilettés, crins libres, les oreilles et l'auge doivent être faites, les sabots entretenus.

Les filets et/ou licols de présentation doivent être en bon état et propres.

L'usage de guêtres ouvertes est autorisé pour les ateliers de saut en liberté et toléré pour les allures (sauf pour les Ridden Class).

Les mâles de 2 ans et plus sont présentés en filet avec une grande longe. La présentation en rênes est interdite. Une tolérance est cependant admise pour les Championnats des 3 ans montés et des 2 ans Sport.

Les foals sont obligatoirement présentés en licol avec une longue longe.



5. Bien-être animal et éthique sportive

a. Bien-être animal

Un cheval en bonne santé est un cheval aux caractéristiques comportementales, physiques et métaboliques propres à son âge, entretenu et soigné dans le respect de son bien-être, lui permettant d'exercer l'activité à laquelle il est destiné.

Les équidés présentés doivent être en bon état général, avoir les pieds correctement parés ou ferrés et être aptes à participer au rassemblement.

En tout état de cause, il est interdit d'introduire sur le lieu du rassemblement des équidés en état de misère physiologique, malades, blessés, présentant une boiterie sévère, sur le point de mettre bas ou trop jeunes pour le transport.

Au cours du rassemblement, les équidés doivent être abreuvés et nourris en fonction de leurs besoins physiologiques, sous la responsabilité de la personne qui en a la garde (propriétaire/engageur/participant). Toute brutalité, cruauté et mauvais traitement à l'égard des équidés sont proscrits.

b. Ethique sportive

Il est attendu de l'ensemble des participants et des accompagnateurs de respecter l'éthique sportive propre aux concours d'équitation. Ainsi, sont proscrits :

- Tout comportement discriminant, par des agressions verbales ou physiques, ou par des propos insultants en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée, des apparences ou capacités physiques, de la condition sociale, des opinions religieuses ou politiques.
- Toute attitude « raciste » ou xénophobe.
- Toute provocation, insulte ou toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- Toute agression verbale ou physique, sur quelque personne ou groupe de personne que ce soit.
- Toute brutalité, cruauté et mauvais traitement à l'égard des animaux. Le mauvais traitement peut se définir comme le fait d'infliger, intentionnellement ou non, une souffrance ou un inconfort inutile à l'animal.
- Toute manœuvre ou tentative de manœuvre pour obtenir un avantage en détournant ou en contournant la règle : fausse déclaration, usage de faux, corruption...
- Toute atteinte aux biens d'autrui : vol, effraction, vandalisme, sabotage, détournement de fonds, escroquerie...
- Toute manœuvre, même si elle n'est pas explicitement contre la règle, mettant en danger la santé, la sécurité, l'équilibre des personnes ou des chevaux ou poneys.
- Tout procédé tendant à rechercher un avantage en faisant condamner indûment l'autre ou à rompre l'égalité des chances : simulacres de blessures, tromperies ou distractions de la vigilance d'un officiel de compétition, gêne des concurrents lors des passages en groupe ...
- Toute manœuvre destinée à contourner la règle.



6. Disqualification

Toute personne qui engage et/ou participe au National est réputée connaître et accepter le présent règlement.

Sans préjudice des poursuites et de toutes sanctions administratives, civiles ou pénales qui pourraient résulter de son non-respect, un manquement au présent règlement, en tout ou partie, peut entraîner la disqualification immédiate et/ou l'exclusion du National de la personne concernée et/ou du/des poney(s) qu'il a sous sa garde.

Les sanctions sont prononcées par 4 membres au moins du Conseil d'Administration.

Le jury est compétent pour exclure d'une épreuve tout sujet manifestement inapte à participer et/ou faisant courir des risques pour la sécurité des concurrents, du public, du jury ou de toute personne.

7. Responsabilité et assurances

Tout participant doit veiller à ce que ses assurances personnelles (Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tout Risques, Mortalités etc) soient en cours de validité et couvrent effectivement les différents risques auxquels il se trouve exposé du fait de sa participation.

Tout participant doit aussi impérativement prévoir la surveillance de ses chevaux/poneys, véhicules et/ou matériel, dont il est le propriétaire ou qui lui ont été confiés, (ci-après dénommés « biens ») pendant toute la durée de sa présence sur le site de la manifestation.

Les participants au National sont informés par les organisateurs que leurs biens restent sous leur propre garde pendant toute la durée de la manifestation. Ils sont entièrement responsables de tous les dommages, quelle qu'en soit l'origine ou la nature, pouvant survenir à leurs biens ou pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens.

Le service de gardiennage ne concerne pas les biens du participant.

Les risques d'incendie, les pertes et les dommages restent entièrement à la charge du participant.

Les opérations d'embarquement ou de débarquement, ou toutes autres opérations similaires, sont faites pour le compte, aux frais, risques et périls du participant. Il en est de même pour les dommages, quelle qu'en soit l'origine ou la nature, causés ou subis par toute personne leur offrant un concours à quelque titre que ce soit.



ASSOCIATION FRANCAISE DU PONEY CONNEMARA

☎ : 06 99 85 29 75 -

✉ : connemara.france@wanadoo.fr -

Site : www.connemara-france.com

RNA W533000002 - SIREN n° 415209691

Il est entendu que les organisateurs, leurs prestataires, commissaires, personnels salariés ou non, bénévoles, intervenant à quelque titre que ce soit, ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des dommages pouvant survenir aux participants, à leurs personnels et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladie et tout autres dommages survenus aux chevaux/poney ou causés, par eux, à des tiers.

En cas de réservation de boxes, le participant déclare en accepter les risques inhérents, à y exercer une surveillance adaptée et à répondre aux besoins physiologiques de ses animaux, le tout sous sa seule responsabilité. Il est vivement recommandé de prévoir des seaux et le foin nécessaire au séjour. De la paille est fournie à l'arrivée.

Sauf accord exprès de l'organisateur, il est également obligatoire de respecter la répartition des boxes. Il est précisé que les boxes en dur sont attribués prioritairement aux entiers et poulinières suitées.

Les organisateurs conseillent aux participants de contracter, pour chaque poney participant aux épreuves, une assurance RCPE (Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé) qui peut couvrir les éventuels dommages causés à autrui par lesdits poneys. Outre l'assurance RCPE, le cavalier des poneys présentés montés doit être couvert par une assurance garantissant les risques liés à cette activité, (exemple : assurance liée à la licence fédérale).

Pour les besoins des épreuves, les poneys peuvent être placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs, sans le propriétaire. Il délègue en toute connaissance de cause la responsabilité de son poney à l'organisation pendant le temps de la présentation, il en accepte les risques et il renonce à tout recours contre les organisateurs en cas de dommage non intentionnel survenu à cette occasion.



III. FICHES EPREUVES

En fonction du nombre de participants et/ou pour des contraintes organisationnelles, certaines épreuves sont susceptibles d'être regroupées ou scindées.

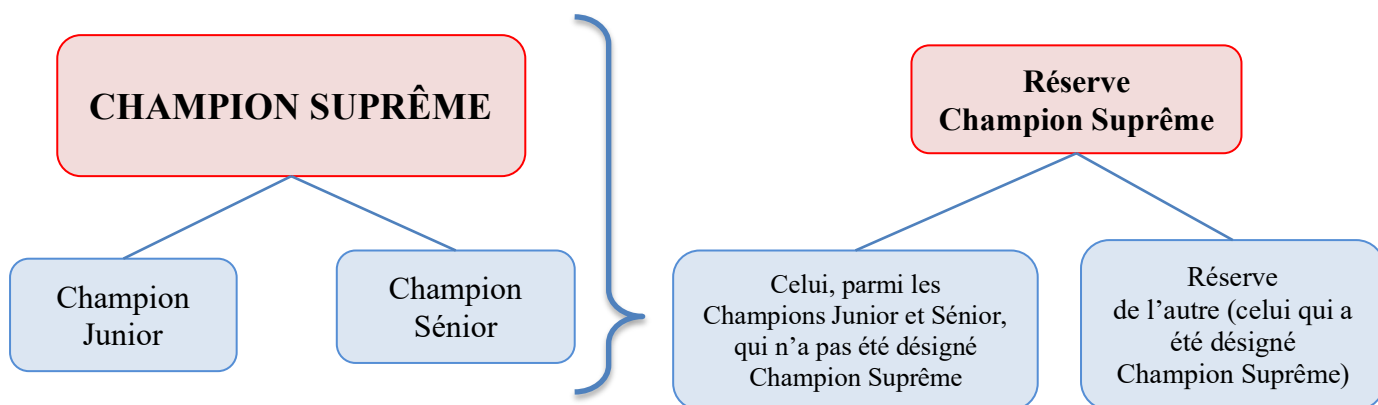
Les poneys ne peuvent participer qu'à une seule épreuve de qualification par championnat.

A la fin de chaque épreuve, le classement est établi. Les poneys qualifiés sont rappelés pour participer aux demi-finales et/ou finales, ou simplement à la remise des prix le cas échéant. Ils doivent obligatoirement se présenter à ces rappels, sous peine de disqualification.

Le déroulement de chaque Championnat, et, le cas échéant, les conditions particulières de participation (*conditions générales ci-dessus en page 3 et suivantes*) sont détaillées dans les fiches épreuves ci-après.



1. Championnat Suprême



Deux Championnats Suprêmes sont organisés :

- le Championnat Suprême Connemara
- le Championnat Suprême Connemara Part-Bred.

Chaque Championnat Suprême est composé d'un Championnat Juniors et d'un Championnat Séniors.

Le Champion Junior et le Champion Sénior s'affrontent pour le titre de Champion Suprême de la race.

Pour le titre de Réserve Champion Suprême, s'affrontent :

- celui parmi le Champion Junior et le Champion Sénior qui n'a pas été désigné Champion Suprême
- la Réserve Champion du Champion Junior ou Sénior qui a été désigné Champion Suprême.

Le Championnat Suprême désigne le Champion Suprême de la race et sa Réserve.

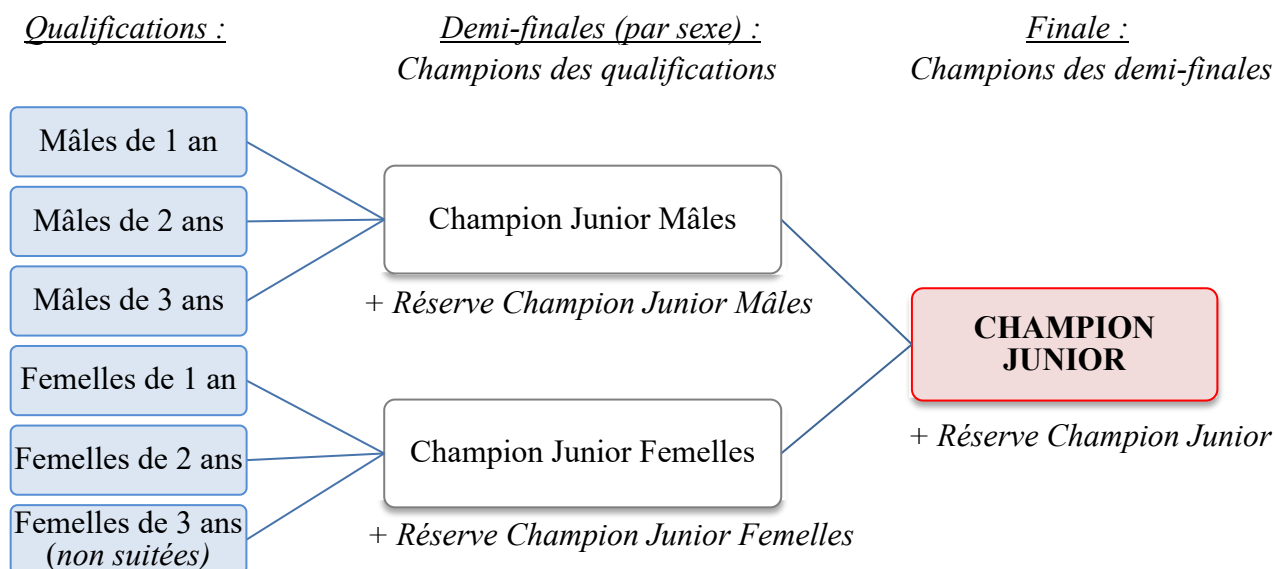
La finale du Championnat Suprême se déroule de la même manière que les finales des Championnats Juniors ou Séniors.

Le Trophée Carrabaun Cracker est remis au propriétaire ou engageur ou présentateur du Champion Suprême qui le garde pendant 1 (un) an. Le Trophée est, chaque année, gravé pour et par le gagnant et est remis en jeu l'année suivante.



a. Championnat Juniors

• Présentation du Championnat Juniors et conditions particulières de participation



• Déroulement du Championnat Juniors

Qualifications :

Les poneys sont jugés par un atelier de modèle et allures (en main).

Les poneys se rendent au paddock pendant l'épreuve qui précède la leur.

Sur ordre du steward, ils entrent sur le ring les uns derrière les autres, dans l'ordre de leurs numéros de dossard, à main droite. Le jury se tient au milieu du ring. Les poneys sont tenus à gauche et peuvent être appuyés dans leur démarche par un(e) aide du même côté avec chambrière ou cravache.

Les poneys font un tour au pas autour du jury. Sur ordre du steward, les poneys s'arrêtent.

Ils sont vus individuellement, au trot, sur un tour de carrière à main droite.

Ils se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Un par un, les poneys passent au modèle.

Les poneys sont jugés à l'arrêt au tableau à 4-5m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur coté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu. Le jury peut tourner autour du poney pour l'observer.

Ensuite, le poney s'éloigne du jury au pas, à main gauche, de manière rectiligne pour le jugement des aplombs. Le retour est effectué au trot, droit face au jury. Le poney contourne le jury à main droite et, toujours au trot, va se ranger en fin de peloton. Et ainsi de suite.

Le jury donne ensuite le classement et remet les prix.



ASSOCIATION FRANCAISE DU PONEY CONNEMARA

☎ : 06 99 85 29 75 -

✉ : connemara.france@wanadoo.fr -

Site : www.connemara-france.com

RNA W533000002 - SIREN n° 415209691

Demi-finales par sexe :

Sont rappelés, pour participer aux demi-finales par sexe, les deux premiers de chaque classe.

Le jury les voit à nouveau sur le ring sur un tour de carrière au pas, à main droite. Le jury peut demander à revoir les poneys sur l'atelier de modèle et allures, en tout ou partie.

Les poneys se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Le jury choisit, parmi les Champions de chaque classe de qualification, le Champion Junior par sexe.

Pour le titre de Réserve Champion Junior par sexe, le jury choisit parmi les poneys restants, auxquels s'ajoute, en représentation du Champion Junior par sexe qui vient d'être désigné, le deuxième de la classe de qualification d'où provient le Champion Junior par sexe qui vient d'être désigné.

Le jury donne le classement, désigne les Champions Juniors par sexe et leur Réserve, et remet les prix.

NB : Le Champion Junior Mâle Connemara et sa Réserve sont qualifiés pour participer au Currachmore Cashel Trophy.

Finale :

Sont rappelés pour la finale, les Champions Juniors par sexe et leur Réserve.

La finale se déroule de la même manière que la phase de demi-finale.

Le jury choisit, parmi le Champion Junior Mâle et le Champion Junior Femelles, celui qui est désigné Champion Junior. L'autre, ou la Réserve Champion Junior par sexe de celui qui vient d'être désigné Champion Junior, est désigné Réserve Champion Junior par le jury.

Le jury remet les prix au Champion Junior et à sa Réserve, qui seront rappelés pour la finale du Championnat Suprême de leur race.



b. Championnat Séniors

- **Présentation du Championnat Séniors et conditions particulières de participation**

Qualifications :

Femelles suitées
3 à 10 ans

Femelles suitées
11 ans et +

Femelles non suitées
4 à 10 ans

Femelles non suitées
11 ans et +

Femelles qualifiées
Sport 4 ans et +

Mâles de 4 à 10 ans

Mâles de 11 ans et +

Mâles qualifiés Sport
de 4 ans et +

Demi-finales (par sexe) :

Champions des qualifications

Champion Séniors Femelles

+ Réserve Champion Séniors Femelles

Champion Séniors Mâles

+ Réserve Champion Séniors Mâles

Finale :

Champions des demi-finales

CHAMPION SÉNIOR

+ Réserve Champion Séniors

Les épreuves « qualifié.e.s Sport » sont ouvertes aux Femelles ou Mâles de 4 ans et plus qui sont en activité sportive. Pour pouvoir participer, les poneys doivent avoir été qualifiés, dans l'année en cours, à une finale nationale dans une disciplines sportive.

Dans les classes des Femelles suitées, les poulinières sont présentées suitées de leur poulain de l'année, une personne tenant la mère, une autre tenant le poulain. Le poulain est tenu en licol avec une longue longe pour des raisons de sécurité. La femelle suitée est présentée en main et en licol ou en filet.

Seules les poulinières sont jugées, un Championnat Foals spécifique est organisé.



- **Déroulement du Championnat Séniors**

Qualifications : Les poneys sont jugés par un atelier de modèle et allures (en main).

Les poneys se rendent au paddock pendant l'épreuve qui précède la leur.

Sur ordre du steward, ils entrent sur le ring les uns derrière les autres, dans l'ordre de leurs numéros de dossard, à main droite. Le jury se tient au milieu du ring. Les poneys sont tenus à gauche et peuvent être appuyés dans leur démarche par un(e) aide du même côté avec chambrière ou cravache.

Les poneys font un tour au pas autour du jury. Sur ordre du steward, les poneys s'arrêtent.

Ils sont vus individuellement, au trot, sur un tour de carrière à main droite.

Ils se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Un par un, les poneys passent au modèle.

Les poneys sont jugés à l'arrêt au tableau à 4-5m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur coté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu. Le jury peut tourner autour du poney pour l'observer.

Ensuite, le poney s'éloigne du jury au pas, à main gauche, de manière rectiligne pour le jugement des aplombs. Le retour est effectué au trot, droit face au jury. Le poney contourne le jury à main droite et, toujours au trot, va se ranger en fin de peloton. Et ainsi de suite.

Le jury donne ensuite le classement et remet les prix.

Demi-Finales par sexe : Les deux premiers de chaque classe de qualification sont rappelés.

Le jury les voit à nouveau sur le ring sur un tour de carrière au pas, à main droite. Le jury peut demander à revoir les poneys sur l'atelier de modèle et allures, en tout ou partie.

Les poneys se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Le jury choisit, parmi les Champions de chaque classe de qualification, le Champion Sénior par sexe.

Pour le titre de Réserve Champion Sénior par sexe, le jury choisit parmi les poneys restants, auxquels s'ajoute, en représentation du Champion Sénior par sexe qui vient d'être désigné, le deuxième de la classe de qualification d'où provient le Champion Sénior par sexe qui vient d'être désigné.

Le jury donne le classement, désigne les Champions Séniors par sexe et leur Réserve, et remet les prix.

NB : Le Champion Sénior Mâle Connemara et sa Réserve sont qualifiés pour participer au Currachmore Cashel Trophy.

Finale :

Sont rappelés, pour finale, les Champions Séniors par sexe et leur Réserve.

La finale se déroule de la même manière que la phase de demi-finale.

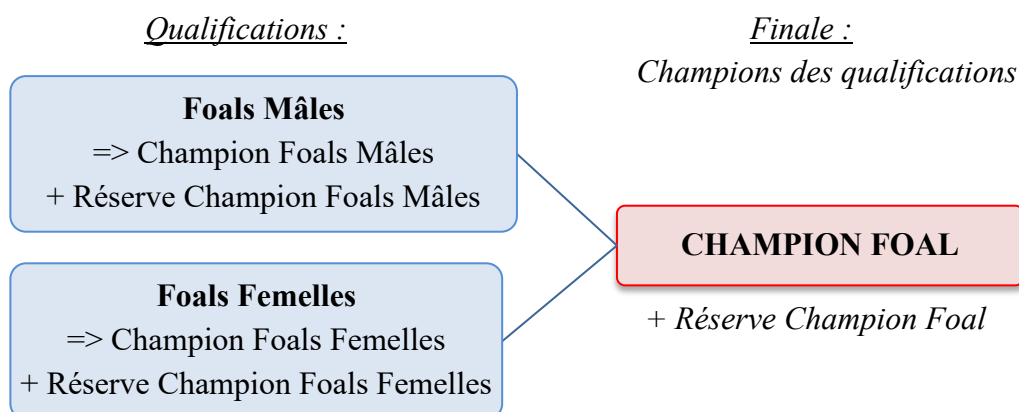
Le jury choisit, parmi le Champion Sénior Mâle et le Champion Sénior Femelles, celui qui est désigné Champion Sénior. L'autre, ou la Réserve Champion Sénior par sexe de celui qui vient d'être désigné Champion Sénior, est désigné Réserve Champion Sénior par le jury.

Le jury remet les prix au Champion Sénior et à sa Réserve, qui seront rappelés pour la finale du Championnat Suprême de leur race.



2. Championnat Foals

- **Présentation du Championnat Foals et conditions particulières de participation**



Les foals sont présentés en licol avec une longue longe, du côté intérieur de la carrière pour être vu du jury. La poulinière est tenue en licol ou en filet avec une longe.

Seuls les foals sont jugés, des classes de Femelles suitées sont organisées spécifiquement dans le cadre du Championnat Sénior.

- **Déroulement du Championnat Foals**

Qualifications : les foals sont jugés par un atelier de modèle et allures (en main).

Les foals, accompagnés des poulinières, se rendent au paddock pendant l'épreuve qui précède la leur.

Sur ordre du steward, les couples foals-poulinières entrent sur le ring les uns derrière les autres, dans l'ordre de leurs numéros de dossard, à main droite. Le jury se tient au milieu du ring. Les foals sont tenus à gauche, du côté intérieur de la carrière par rapport à la poulinière pour être vus par le jury.

Les foals font un tour au pas autour du jury. Sur ordre du steward, les foals et poulinières s'arrêtent.

Chaque foal (accompagné de la poulinière) est vu individuellement, au trot, sur un tour de carrière à main droite.

Ils se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Un par un, les foals passent au modèle.

Les foals sont jugés à l'arrêt au tableau à 4-5m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur coté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu. Le jury peut tourner autour du foal pour l'observer.

Ensuite, le foal s'éloigne du jury au pas, à main gauche, de manière rectiligne pour le jugement des aplombs.

Le retour est effectué au trot, droit face au jury. Le foal contourne le jury à main droite et, toujours au trot, va se ranger en fin de peloton. Et ainsi de suite.

Le jury donne ensuite le classement, désigne les Champions Foals par sexe et leur Réserve et remet les prix.



ASSOCIATION FRANCAISE DU PONEY CONNEMARA

☎ : 06 99 85 29 75 -

✉ : connemara.france@wanadoo.fr -

Site : www.connemara-france.com

RNA W533000002 - SIREN n° 415209691

Finales

Sont rappelés les Champions Foals par sexe et leur Réserve.

Le jury les voit à nouveau sur le ring sur un tour de carrière au pas, à main droite. Le jury peut demander à revoir les foals sur l'atelier de modèle et allures, en tout ou partie.

Les foals se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Le jury désigne le Champion Foal parmi le Champion Foals Mâles et le Champion Foals Femelles.

L'autre concourt pour le titre de Réserve Champion Foals, contre le Réserve Foals du même sexe que celui qui vient d'être sacré Champion Foals.

Le jury remet les prix au Champion Foal et à sa Réserve.



3. Championnat des 3 ans montés et Championnat des 3 ans montés Section E

- **Toise**

Tous les poneys engagés seront toisés.

La toise aura lieu le jour de l'épreuve, avant le début des tests du concours.

Elle est effectuée par une personne habilitée par l'AFPC.

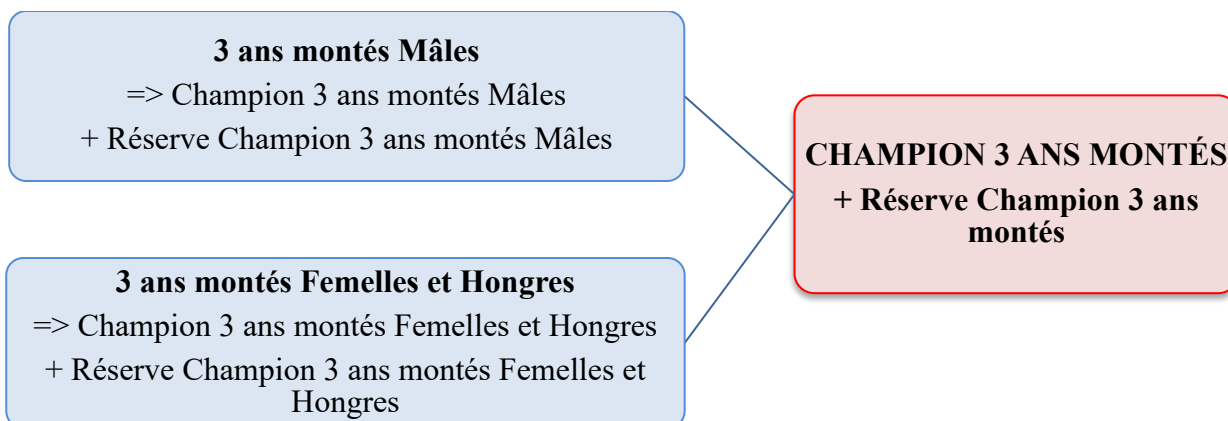
Seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte, à l'exception d'un certificat de toise FEI.

Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés seront admis à participer au Championnat des 3 ans montés Section E.

- **Présentation du Championnat des 3 ans montés et conditions particulières de participation**

Classement par classes sexuées :

Classement général tous sexes confondus :



- **Déroulement du Championnat des 3 ans montés**

Chaque poney est toisé et vu sur trois ateliers, individuellement ou en groupe.

Il est noté par le jury selon une grille d'évaluation commune à tous les poneys.

Une moyenne générale est ensuite calculée en fonction des notes obtenues sur chaque atelier.

Les classements se font en fonction des moyennes générales obtenues par les poneys.

1ère phase : Le saut en liberté

Les poneys sont vus individuellement dans le Rond d'Havrincourt, dans l'ordre de passage défini par l'AFPC.

Un obstacle est installé sur la piste selon le protocole suivant :

1. Barres au sol
2. Croix



3. Oxer au carré de minimum 90cm de haut et de large.

4. Vertical de hauteur minimum 90cm.

Le poney peut faire plusieurs passages sur chacun des obstacles.

La hauteur/largeur des obstacles peut être augmentée, sous la responsabilité du propriétaire/engageur.

Pas de barre d'appel ni de barre de réglage, sauf demande exprès du propriétaire/engageur et sous sa responsabilité.

2ème phase : les allures montées

Les poneys sont rappelés en peloton sur le ring dans lequel ils entrent, scellés et montés par leur cavalier, en reprise dans l'ordre de leur numéro de dossard. Sur demande du jury, ils évoluent au pas, au trot et au galop, à main droite puis à main gauche. Le jury se tient au milieu du ring et juge les allures montées des poneys.

3ème phase : le modèle en main

Après l'atelier des allures montées, le poney est dessellé par son cavalier/présentateur pour être présenté individuellement à l'arrêt au tableau à 4-5m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur côté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu. Le jury peut tourner autour du poney pour l'observer.

Ensuite, le poney s'éloigne du jury au pas, dos au jury de manière rectiligne pour le jugement des aplombs. Le retour est effectué au trot, droit face au jury en le dépassant.

Une fois tous les poneys vus sur les trois ateliers, les poneys et leurs cavaliers/présentateurs se rangent sur la ligne du milieu les uns à côté des autres et quittent le ring.

Tous les participants sont rappelés ultérieurement, pour la remise des prix.

Le jury y donne le classement, défini par les moyennes générales calculées en fonction des notes obtenues par les poneys sur chaque atelier.

Le jury remet les prix après avoir dévoilé le Champion 3 ans montés Femelles et Hongres, la Réserve Champion 3 ans montés Femelles et Hongres, le Champion 3 ans montés Mâles et la Réserve Champion 3 ans montés Mâles.

Est ensuite dévoilé le classement général, tous sexes confondus, toujours en fonction des moyennes générales des poneys. Il désigne le Champion 3 ans montés et sa Réserve. Le jury remet les prix.



4. Championnat des 2 ans Sport et Championnat des 2 ans Sport Section E

- **Toise**

Tous les poneys engagés seront toisés.

La toise aura lieu le jour de l'épreuve, avant le début des tests du concours.

Elle est effectuée par une personne habilitée par l'AFPC.

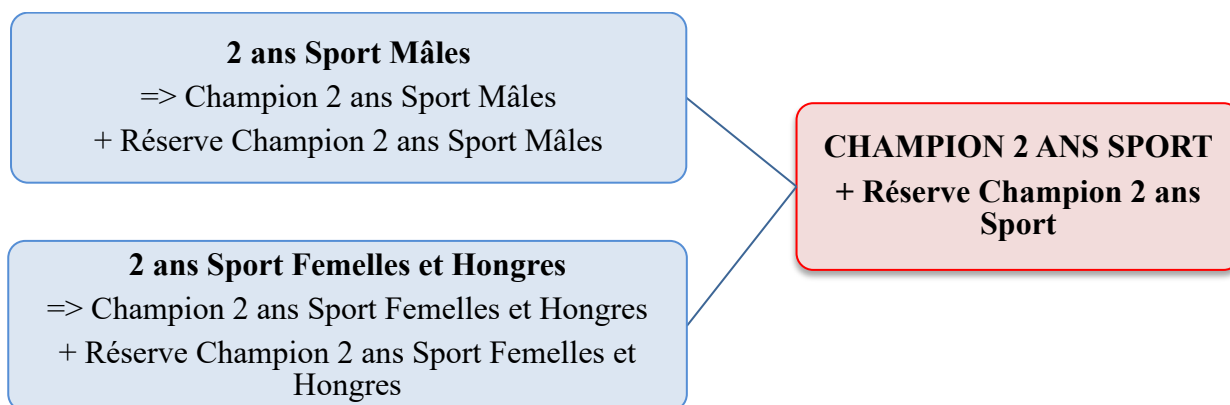
Seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte, à l'exception d'un certificat de toise FEI.

Les poneys de 2 ans toisés plus de 145 cm non ferrés ou 146 cm ferrés seront admis à participer au Championnat des 2 ans Sport Section E.

- **Présentation du Championnat des 2 ans Sport et conditions particulières de participation**

Classement par classes sexuées :

Classement général tous sexes confondus :



- **Déroulement du Championnat des 2 ans Sport**

Chaque poney est toisé et vu sur trois ateliers, individuellement ou en groupe.

Il est noté par le jury selon une grille d'évaluation commune à tous les poneys.

Une moyenne générale est ensuite calculée en fonction des notes obtenues sur chaque atelier.

Les classements se font en fonction des moyennes générales obtenues par les poneys.

1ère phase : Le saut en liberté

Les poneys sont vus individuellement dans le Rond d'Havrincourt, dans l'ordre de leur passage défini par l'AFPC.

Un obstacle est installé sur la piste selon le protocole suivant :

- Barres au sol

Edition 2023



ASSOCIATION FRANCAISE DU PONEY CONNEMARA

☎ : 06 99 85 29 75 -

✉ : connemara.france@wanadoo.fr -

Site : www.connemara-france.com

RNA W533000002 - SIREN n° 415209691

- Croix
- Oxer au carré de minimum 80cm de haut et de large.
- Vertical de hauteur minimum 80cm.

Le poney peut faire plusieurs passages sur chacun des obstacles.

La hauteur/largeur des obstacles peut être augmentée, sous la responsabilité du propriétaire/engageur.

Pas de barre d'appel ni de barre de réglage, sauf demande exprès du propriétaire/engageur et sous sa responsabilité.

2ème phase : les allures en liberté

Après le saut, le jury juge les allures en liberté du poney dans le Rond d'Havrincourt en lui demandant de marcher, trotter et galoper aux deux mains.

3ème phase : le modèle en main

Le poney est récupéré en main par son présentateur qui le présente, toujours dans le Rond d'Havrincourt, à l'arrêt au tableau à 4-5m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur côté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu. Le jury peut tourner autour du poney pour l'observer. Ensuite, le poney s'éloigne du jury au pas, dos au jury de manière rectiligne pour le jugement des aplombs. Le retour est effectué au trot, droit face au jury en le dépassant.

Tous les poneys sont rappelés ultérieurement pour la remise des prix.

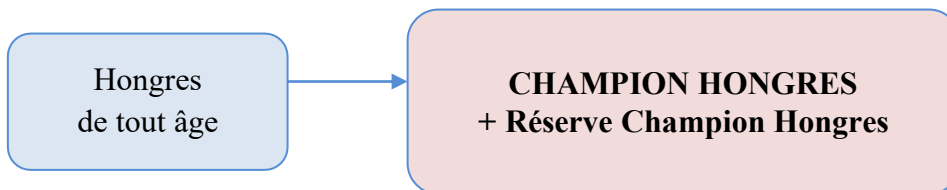
Le jury y donne le classement, défini par les moyennes générales calculées en fonction des notes obtenues par les poneys sur chaque atelier.

Le jury remet les prix après avoir dévoilé le Champion 2 ans Sport Femelles et Hongres, la Réserve Champion 2 ans Sport Femelles et Hongres, le Champion 2 ans Sport Mâles et la Réserve Champion 2 ans Sport Mâles.



5. Championnat Hongres

- **Présentation du Championnat Hongres et conditions particulières de participation**



- **Déroulement du Championnat Hongres**

Les hongres de tout âge sont jugés par un atelier de modèle et allures (en main).

Les poneys se rendent au paddock pendant l'épreuve qui précède la leur.

Sur ordre du steward, ils entrent sur le ring les uns derrière les autres, dans l'ordre de leurs numéros de dossard, à main droite. Le jury se tient au milieu du ring. Les poneys sont tenus à gauche et peuvent être appuyés dans leur démarche par un(e) aide du même côté avec chambrière ou cravache.

Les poneys font un tour au pas autour du jury. Sur ordre du steward, les poneys s'arrêtent.

Ils sont vus individuellement, au trot, sur un tour de carrière à main droite.

Ils se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Un par un, les poneys passent au modèle.

Les poneys sont jugés à l'arrêt au tableau à 4-5m. devant le jury, les antérieurs d'aplomb et le postérieur coté jury en arrière de la ligne d'aplomb, la tête normalement soutenue, le dos tendu. Le jury peut tourner autour du poney pour l'observer.

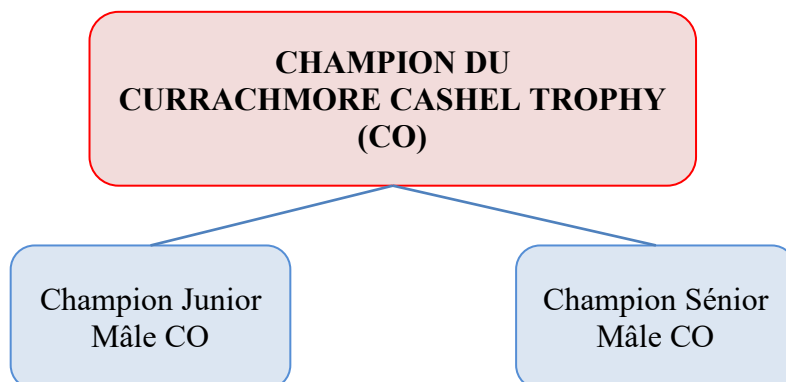
Ensuite, le poney s'éloigne du jury au pas, à main gauche, de manière rectiligne pour le jugement des aplombs. Le retour est effectué au trot, droit face au jury. Le poney contourne le jury à main droite et, toujours au trot, va se ranger en fin de peloton. Et ainsi de suite.

Le jury donne ensuite le classement, désigne le Champion Hongres et sa Réserve et remet les prix.



6. Currachmore Cashel Trophy (Connemara)

- **Présentation du Currachmore Cashel Trophy et conditions particulières de participation**



Le Currachmore Cashel Trophy récompense le meilleur mâle Connemara.

Le Trophée du Curachmore Cashel Trophy est remis propriétaire ou engageur ou présentateur du Champion du Currachmore Cashel Trophy qui le garde pendant 1 (un) an. Le Trophée est, chaque année, gravé pour et par le gagnant et est remis en jeu l'année suivante.

- **Déroulement du Currachmore Cashel Trophy**

Sont rappelés sur le ring tous les Champions Mâles du Championnat Suprême Connemara, c'est-à-dire :

- Champion Mâles de 1 an
- Champions Mâles de 2 ans
- Champion Mâles de 3 ans
- Champion Mâles de 4 à 10 ans
- Champion Mâles de 11 ans et +
- Champion Mâles typés Sport de 4 ans et +

Ils se rangent sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres, dans l'ordre ci-dessus.

Parmi eux, le jury rappelle qui a été sacré Champion Junior Mâle, réserve Champion Junior Mâle, Champion Sénior Mâle et Réserve Champion Sénior Mâle.

Le Champion Junior Mâle et le Champion Sénior Mâle sont les seuls à concourir pour le Currachmore Cashel Trophy. Ils s'avancent sur le ring.

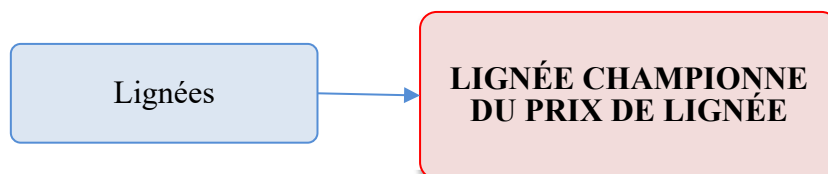
Le jury peut demander à les revoir sur l'atelier modèle et allures (en main), en tout ou partie.

Le jury désigne le Champion du Currachmore Cashel Trophy et remet les prix. Il n'y a pas de Réserve pour ce championnat.



7. Prix de Lignée Connemara

- **Présentation du Prix de Lignée Connemara et conditions particulières de participation**



Une lignée est représentée par 3 (trois) produits issus d'un même reproducteur direct (mâle ou femelles), présents sur le lieu du National. Elle porte le nom du reproducteur commun. La présence du reproducteur commun n'est pas nécessaire.

Les lignées sont constituées sur place, de manière volontaire.

Les engagements terrains sont gratuits et pris à l'accueil de l'événement par l'équipe organisatrice.

- **Déroulement du Prix de Lignée Connemara**

Les 3 (trois) représentants de chaque lignée entrent sur le ring. Ils se rangent, par lignée, à différents endroits de la carrière. Le jury se déplace vers chaque groupe pour juger les représentants de chaque lignée au modèle. Le jury peut demander aux poneys de se déplacer pour juger des aplombs et des allures en main. Le jury désigne ensuite la Lignée Championne du Prix de Lignée. C'est le reproducteur commun qui est récompensé.



8. Ridden Class (Connemara)

- **Présentation des Ridden Class et conditions particulières de participation**

Qualifications :

Ridden Class Mâles

=> Champion Ridden Class Mâles
+ Réserve Champion Ridden Class Mâles

Ridden Class Femelles et Hongres

=> Champion Ridden Class Femelles et Hongres
+ Réserve Champion Ridden Class Femelles et Hongres

Finale :

Champions des qualifications

CHAMPION RIDDEN CLASS

+ *Réserve Champion Ridden Class*

Un cavalier ne peut monter qu'un seul poney.

Tenue du cavalier et aides artificielles :

- Bottes ou chaps de couleur foncé
- Veste et pantalon sombre
- Gants obligatoires
- Cheveux dans la bombe ou attaché en nattes (pas de queue de cheval)
- Cravache autorisée mais son utilisation doit être discrète
- Éperons interdits

Tenue du poney :

- Crin libre
- Sans protection
- Tapis en forme de selle ou juste un amortisseur
- Filet simple, bride ou pelham 4 rênes
- Muserolle française
- Bonnet interdit

Les critères de jugements sont:

- Poney sur la main aux 3 allures
- Transitions fluides
- Cavalier discret
- Poney calme



- **Déroulement des Ridden Class**

Qualifications : Il s'agit d'un **atelier d'allures montées** qui se déroule en deux phases.

1ère phase : Les poneys sont jugés en groupe les uns derrière les autres au trot, galop de travail, galop moyen, au pas aux 2 mains.

2ème phase : Les poneys sont vus individuellement aux 3 allures en évoluant sur un 8 de chiffre

- 1- Se présenter à l'arrêt devant le juge.
- 2- Rompre au pas dos au juge
- 3- En bout de ligne, prendre le trot enlevé à main droite
- 4- Diagonale au trot
- 5- Demi-cercle au trot main gauche
- 6- Diagonale au trot
- 7- En bout de diagonale prendre le galop assis à droite
- 8- Demi-cercle galop main droite
- 9- Diagonale au galop
- 10- En bout de diagonale passer au trot puis prendre le galop à gauche
- 11- En restant sur la piste à main gauche, sur le grand coté, développer le galop
- 12- Sur le petit coté repasser au trot
- 13- Sur le grand coté repasser au pas
- 14- Puis doubler, arrêt salut, face au juge

Puis se placer sur une 2ème ligne derrière les concurrents qui ne sont pas encore passés.

Les poneys se rangent ensuite sur la ligne du milieu les uns à côté des autres pour que le jury donne le classement, désigne les Champions des Ridden Class par classe et leur Réserve, et remette les prix.

Finale :

Sont rappelés à la finale, les Champions des Ridden Class par classe et leur Réserve.

Le jury peut demander à les revoir sur l'atelier des allures montées, en tout ou partie.

Ils se rangent ensuite sur la ligne du milieu, les uns à côté des autres.

Le jury désigne le Champion Ridden Class parmi le Champion Ridden Class Mâles et le Champion Ridden Class Femelles.

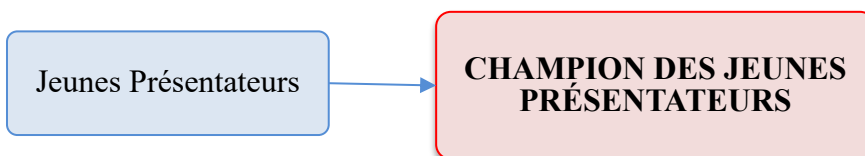
L'autre concourt pour le titre de Réserve Champion Ridden Class contre le Réserve Ridden Class de la classe de la même classe de qualification que celui qui vient d'être sacré Champion Ridden Class.

Le jury remet les prix.



9. Epreuve Jeunes Présentateurs

- **Présentation de l'épreuve et conditions particulières de participation**



Cette épreuve Jeunes Présentateurs est organisée pour rappeler que le poney Connemara est destiné à toute la famille, des plus anciens aux plus jeunes, et pour permettre aux enfants, futurs cavaliers, présentateurs et/ou éleveurs, de passer un moment agréable et convivial.

Deux groupes seront distingués :

- Jeunes présentateurs âgés de 3 à 9 ans inclus.
- Jeunes présentateurs âgés de 10 à 15 ans inclus

Conditions particulières relatives au présentateur :

- être âgé de au moins 3 ans et de 15 ans maximum au jour de l'épreuve.
- tenue correcte exigée.
- port de la bombe réglementaire obligatoire avec jugulaire attachée et ajustée.
- être accompagné et sous la responsabilité d'un adulte.

Conditions particulières relatives au poney :

- Connemara de 4 ans et plus, hongres ou femelles. Une tolérance pour les COPB sera faite s'il n'y a pas assez de poneys Connemara disponibles.
- les poulinières suitées sont acceptées à condition qu'un adulte supplémentaire soit présent pour gérer le foal (tenu en licol et longue longe).
- Jeunes poneys et entiers interdits.

Les engagements terrains sont gratuits et pris à l'accueil, avant 10h le jour de l'épreuve.

Pour les Jeunes Présentateurs qui souhaiteraient participer et qui n'ont pas de poneys à présenter, l'équipe organisatrice essaiera d'en trouver un sur place, avec la gentillesse d'autres éleveurs.

- **Déroulement de l'épreuve des Jeunes Présentateurs**

L'épreuve des Jeunes Présentateurs se déroule comme un atelier de modèle et allures (en main) du Championnat Sénior. Les Jeunes Présentateurs présentent leur poney comme pour les autres épreuves et le jury demande à chaque enfant son âge. Le jury donne quelques conseils à chacun sur l'art et la manière de présenter un poney. Le jury juge la façon de faire du Jeune Présentateur, et non pas le poney.

Au final, un classement est effectué et chaque enfant reçoit des prix.